

## B2i / C2i qu'en est-il ?

---

- **Le socle commun des connaissances et les trois niveaux du B2i** (brevet informatique et Internet école, collège, lycée) spécifient les compétences-élèves relatives à la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.
- **Le Certificat Informatique et Internet Niveau 1**, fait l'objet d'une formation en Licence par l'URCA. La certification se présente sous la forme d'évaluation de compétences et d'un contrôle des connaissances (QCM à partir d'une base nationale de questions) portant sur les 5 domaines de compétences. Il atteste les savoirs spécifiques et savoir-faire instrumentaux associés à l'utilisation des matériels, logiciels et réseaux informatiques.
- **Le certificat informatique et Internet niveau 2 enseignant** est attendu en fin de seconde année de master pour les préparatoires aux concours d'enseignement. Il s'appuie sur un parcours de formation au cours duquel les stagiaires témoignent des compétences-métier qu'ils mettent en œuvre pour et dans la classe au service des apprentissages disciplinaires. Le référentiel comprend 28 compétences regroupées en 7 domaines. Chaque année, le jury C2i2e de l'URCA statue pour délivrer les certificats ou des attestations de compétences. (la certification suppose d'avoir validé 23 compétences parmi 28, avec au maximum 2 compétences non validées par domaine.

**Socle commun** : BO N° 29 du 20 juillet 2006

**B2i école, collège, lycée** : BO N°29 du 20 juillet 2006 et N° 42 du 16 novembre 2006

**C2i niveau 1** : circulaire n° 2011-0012 du 9-6-2011 BO Esup : 14 juillet 2011

**C2i niveau 2 enseignant** : Arrêté du 14-12-2010 BO(ESR) n°5 du 3 février 2011

## Exigibilité du C2i niveau 2 "enseignant"

---

- **Pendant le cursus M1/M2**, la formation doit permettre aux étudiants d'acquérir une maîtrise suffisante des TIC pour une intégration dans leurs pratiques professionnelles (compétences 8 et 10 des dix compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et CPE). En cas de réussite au concours (en fin de M2), pour être nommé fonctionnaire stagiaire, l'étudiant doit justifier du certificat informatique et internet de niveau 2 "enseignant" ou toute autre certification ou diplôme (comparable au référentiel C2i2e) délivré dans un Etat membre de l'Union européenne.
- **Pour les détenteurs d'un M2 désirant passer un concours du MEN**, une inscription administrative spécifique pour la certification C2i2E est proposée dès septembre 2011 par l'URCA.
- **Pour les enseignants titulaires souhaitant obtenir la certification**, une offre est publiée dans les plans de formation continue départementaux et académiques.
- **Le jury académique** de certification de l'URCA se prononce après avoir pris connaissance des éléments du dossier de compétences que les candidats constituent sur un ePortfolio d'évaluation.

**Dix compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et CPE** :  
BO 29 du 22 juillet 2010

**Exigibilité C2i2E**, Arrêté du 31 mai 2010 **modifié par l'arrêté du 4 mai 2011**. Voir  
**l'espace SIAC : Guide concours 2012** : 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré